

[redacted], [redacted] à St Cyr en Val.
 Avec [redacted] nous sommes propriétaires des parcelles
 5, 6, 7, 8, (Secteur A0) situées rue du Coteau sur le plan numéroté 88.
 Nous demandons une modification de tracé de la limite N/UR4
 pour y inclure notre parking : une surface terrassée, gravillonnée
 qui nous sert d'accès à la maison. Notre futur raccordement
 au tout à l'égout devrait passer par là. Le zone est donc
 "construite" et non naturelle.

